



Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de l'Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2001 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous inspire l'espoir d'un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre n'existe pas dans cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des choses anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle, et ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, les modes et les robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son prix, et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront en elle une science d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée, qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son art jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières : s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps ; s'ajuste aussi en plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaille à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 105 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les principes, et quelques explications et un peu de pratique leur rendront de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de \$15.00 à chacun des lecteurs du Journal L'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de L'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance. Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, M. F. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2001 avenue St-Charles, N. O. Lae.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Table des navires dans le port

Destination	Moniteur
Honduras	3me dia 30
Porto Rico	Pio tier
Nicaragua	1er dia 15
Avana	Stuyv dock
Londres	Stuyv dock
Avana	Stuyv dock
New York	2me dia 8
Stuyv dock	Stuyv dock
Galveston	Stuyv dock
New York	2me dia 8
Havana	2e dia 10
Hambourg	Chalmette
Rotterdam	Pleasant
Bordeaux	Westway
Danemark	Gréta
Belfast	Stuyv dock
Avana	Stuyv dock
Mexico	Stuyv dock
Belize	1er dia 15
Barcelona	Stuyv dock
Trieste	Stuyv dock
Honduras	3me dia 30
Honduras	3me dia 30
Coleste	Stuyv dock
Honduras	3me dia 30
Liverpool	Stuyv dock
BARQUES.	
Breme	Stuyv dock
White Hall	Stuyv dock
Portugal	Stuyv dock
Portugal	Stuyv dock
Stuyv dock	Stuyv dock

Table des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

Destination	Moniteur
Northtown	Van Gilder
El Monte	Freeman
LIVERPOOL.	
Alexandria	Broos
Barriester	Williams
Capella	Sill
Cuban	Lofthouse
Jamaican	Roby
Wm Cliff	Davies
Candidate	Booth
Floridian	Broos
Mechanician	Bell
Barbadian	Parker
Louisianian	Lord
BREME	
Columbus	Hashagen
GENES	
Delphino	Quesirolo
LISBONNE	
Emilia	Dominguez
TRIESTE	
Ludovico	Jensen
HUELVA	
Uranio	part 1er juin
MARSEILLES	
Ludovico	part 9 juin
VICTORIA	
Homer	part 8 juin
SUNDERLAND	
RIO DE JANEIRO	
Obanor	part 21 juin

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Préparé d'après la formule du Docteur de Vienne, ce produit préserve des piqûres des moustiques.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Destination	Moniteur
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton	7:20 a m
Covington, Mandeville et Folsom	8:30 p m
Excursions de dimanche et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville	7:20 a m
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton	7:20 p m
Covington, Mandeville et Folsom	8:45 a m
Excursions de dimanche et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville	7:20 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

Destination	Moniteur
N. Y. and N. O. Limited	9:40 a m
Cincinnati & Florida express	7:20 a m
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	8:30 p m
Montgomery Accom	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche)	8:50 a m
N. O. - Mobile Accom	11:59 a m
Excursion dimanche	9:45 p m
N. Y. and N. O. Limited	8:00 p m
Cincinnati & Florida express	8:45 p m
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	9:15 a m
Montgomery Accom	6:15 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche)	3:25 p m
N. O. - Mobile Accom	6:00 p m
Excursion dimanche	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

Destination	Moniteur
No 8 local	10:55 a m
No 8 Pan American special	8:55 p m
No 9 local	4:45 p m
No 9 points de Hattiburg	8:00 a m
Excursions de dimanche et mercredis pour Lumberton	7:05 p m
No 6 local	6:30 a m
No 6 Pan American special	9:10 a m
No 8 Meridian et points int.	4:30 p m
No 9 Limited	7:50 p m
Excursions de dimanche et mercredis pour Lumberton	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

Destination	Moniteur
'The Limited', Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	11:30 a m
Local Mail	6:40 a m
Northern Express	8:50 a m
Moomb Accommodation	8:50 a m
'The Limited', Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 a m
Fast Mail, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m

VENTES A L'ENCOAN.

Jas. A. Brennan et fille.
ANNONCE JUDICIAIRE.
TERRAIN DE VALEUR POUR BATIR,
Coin des rues Harmonie et St-David.
Succession de William Green et Green Williams.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.
ARRIVER.
Local 11:10 a m
N. O. and Houston 5:10 p m
Gulf Coast Express 8:35 a m
Suisse Express 6:45 p m
DEPART.
Local 3:00 p m
N. O. and Houston 6:40 a m
Gulf Coast Express 9:00 p m
Suisse Express 11:55 a m

NEW ORLEANS FORT JACKSON AND GRAND ISLE

H. E. K.
ARRIVER.
Dimanche seulement.
Alger tous les jours excepté dimanche 7:35 p m
Alger samedi et dimanche seulement 8:55 a m
Alger tous les jours excepté dimanche 8:55 a m
Alger dimanche seulement 8:45 p m
DEPART.
Alger tous les jours excepté dimanche 8:50 a m
Alger samedi et dimanche seulement 4:30 p m
Alger dimanche seulement 5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
De Shell Beach 10:02 a m
De Shell Beach 7:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach 6:30 a m
Shell Beach 8:00 a m
Belair 6:30 a m
Shell Beach 7:30 a m

VENTES A L'ENCOAN.

Lionel M. Ricau.
ANNONCE JUDICIAIRE.
LOT A BATIR.
SUCCESSION VACANTE DE THOMAS M. DE 82,333-Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les rues France, Liberté, Génie et Lesseps; ladite lotte mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 139 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION VACANTE DE ADRIEN AUBRY.
No 82,333-Cour Civile de District - Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les rues France, Liberté, Génie et Lesseps; ladite lotte mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 139 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
UNE GRANDE POUTRE UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DE PROXIMITE DISTRICT SUCCESSION VACANTE DE P. F. SOUVERON.
No 82,332 - Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Le lot No 6, dans l'île, borné par les rues France, Liberté, Génie et Lesseps, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le dit lot mesurant 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 138 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un lot de Meubles de Maison
Succession de Reuben Wheeler.
No 82,746-Cour Civile de District, Division A.
En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Elwell, Juge de la Division A, l'acte No 10 pour cent de dépôt, le 21 juin 1907, dans la succession ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Elwell, Juge de la Division A, le 21 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, les meubles suivants :
Un lit de fer, un ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'île borné par les rues Mandeville, Josephine, Louis et St-Charles, mesurant 120 pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120) pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot n° 12 et de l'autre côté par le lot n° 10, contenant un chambre et cabinet.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

VENTES A L'ENCOAN.

Jas. A. Brennan et fille.
ANNONCE JUDICIAIRE.
TERRAIN DE VALEUR POUR BATIR,
Coin des rues Harmonie et St-David.
Succession de William Green et Green Williams.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.
ARRIVER.
Local 11:10 a m
N. O. and Houston 5:10 p m
Gulf Coast Express 8:35 a m
Suisse Express 6:45 p m
DEPART.
Local 3:00 p m
N. O. and Houston 6:40 a m
Gulf Coast Express 9:00 p m
Suisse Express 11:55 a m

NEW ORLEANS FORT JACKSON AND GRAND ISLE

H. E. K.
ARRIVER.
Dimanche seulement.
Alger tous les jours excepté dimanche 7:35 p m
Alger samedi et dimanche seulement 8:55 a m
Alger tous les jours excepté dimanche 8:55 a m
Alger dimanche seulement 8:45 p m
DEPART.
Alger tous les jours excepté dimanche 8:50 a m
Alger samedi et dimanche seulement 4:30 p m
Alger dimanche seulement 5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
De Shell Beach 10:02 a m
De Shell Beach 7:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach 6:30 a m
Shell Beach 8:00 a m
Belair 6:30 a m
Shell Beach 7:30 a m

VENTES A L'ENCOAN.

Lionel M. Ricau.
ANNONCE JUDICIAIRE.
LOT A BATIR.
SUCCESSION VACANTE DE THOMAS M. DE 82,333-Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les rues France, Liberté, Génie et Lesseps; ladite lotte mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 139 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION VACANTE DE ADRIEN AUBRY.
No 82,333-Cour Civile de District - Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les rues France, Liberté, Génie et Lesseps; ladite lotte mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 139 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
UNE GRANDE POUTRE UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DE PROXIMITE DISTRICT SUCCESSION VACANTE DE P. F. SOUVERON.
No 82,332 - Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Le lot No 6, dans l'île, borné par les rues France, Liberté, Génie et Lesseps, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le dit lot mesurant 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 138 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un lot de Meubles de Maison
Succession de Reuben Wheeler.
No 82,746-Cour Civile de District, Division A.
En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Elwell, Juge de la Division A, l'acte No 10 pour cent de dépôt, le 21 juin 1907, dans la succession ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Elwell, Juge de la Division A, le 21 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, les meubles suivants :
Un lit de fer, un ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'île borné par les rues Mandeville, Josephine, Louis et St-Charles, mesurant 120 pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120) pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot n° 12 et de l'autre côté par le lot n° 10, contenant un chambre et cabinet.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

VENTES A L'ENCOAN.

Jas. A. Brennan et fille.
ANNONCE JUDICIAIRE.
TERRAIN DE VALEUR POUR BATIR,
Coin des rues Harmonie et St-David.
Succession de William Green et Green Williams.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.
ARRIVER.
Local 11:10 a m
N. O. and Houston 5:10 p m
Gulf Coast Express 8:35 a m
Suisse Express 6:45 p m
DEPART.
Local 3:00 p m
N. O. and Houston 6:40 a m
Gulf Coast Express 9:00 p m
Suisse Express 11:55 a m

NEW ORLEANS FORT JACKSON AND GRAND ISLE

H. E. K.
ARRIVER.
Dimanche seulement.
Alger tous les jours excepté dimanche 7:35 p m
Alger samedi et dimanche seulement 8:55 a m
Alger tous les jours excepté dimanche 8:55 a m
Alger dimanche seulement 8:45 p m
DEPART.
Alger tous les jours excepté dimanche 8:50 a m
Alger samedi et dimanche seulement 4:30 p m
Alger dimanche seulement 5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
De Shell Beach 10:02 a m
De Shell Beach 7:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach 6:30 a m
Shell Beach 8:00 a m
Belair 6:30 a m
Shell Beach 7:30 a m

VENTES A L'ENCOAN.

Lionel M. Ricau.
ANNONCE JUDICIAIRE.
LOT A BATIR.
SUCCESSION VACANTE DE THOMAS M. DE 82,333-Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les rues France, Liberté, Génie et Lesseps; ladite lotte mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 139 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION VACANTE DE ADRIEN AUBRY.
No 82,333-Cour Civile de District - Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les rues France, Liberté, Génie et Lesseps; ladite lotte mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 139 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
UNE GRANDE POUTRE UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DE PROXIMITE DISTRICT SUCCESSION VACANTE DE P. F. SOUVERON.
No 82,332 - Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau No 315 rue Carondelet-Sous l'acte No 70 de 1906, amendé la section 5 de l'acte No 153 de 1906, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signifié le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Le lot No 6, dans l'île, borné par les rues France, Liberté, Génie et Lesseps, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le dit lot mesurant 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 138 pieds de profondeur.
Conditions-Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire le dépôt de 10 0/10 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, aux frais de l'acquéreur, 320 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, le 16 juin-16 30-jul 2

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un lot de Meubles de Maison
Succession de Reuben Wheeler.
No 82,746-Cour Civile de District, Division A.